

19 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saison croisière 2019-2020 : Signature d'une convention de partenariat entre le Grand Port Maritime De La Réunion (GPMDLR) et l'île de La Réunion Tourisme (IRT)

M. Eric LEGRIGEIS, Président du Directoire du Grand Port Maritime De La Réunion et **M. Stéphane FOUASSIN**, Président de l'Association IRT, ont signé ce 17 septembre 2019 une convention de partenariat portant sur l'observation des flux de croisiéristes.

Au cours de la prochaine saison croisière 2019-2020, l'IRT réalisera des enquêtes auprès des croisiéristes à la Gare maritime, avec pour objectif de mieux caractériser les profils des croisiéristes accueillis à La Réunion et de préciser leurs attentes en termes de prestations touristiques. Un système de comptage de flux sera également installé dans la Gare.

Cette opération répond à la mission d'observation de l'activité touristique à La Réunion de l'IRT et lui permet, en lien étroit avec la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT), d'accompagner le secteur touristique dans la structuration de leur offre à destination de cette cible.

Par ailleurs, la croissance de l'activité croisière amène le Grand Port Maritime De La Réunion à réaliser une première série d'aménagements à la Gare maritime visant à améliorer la gestion des flux de passagers : agrandissement du hall de la gare et refonte des circuits d'embarquement et de débarquement.

Une visite du Port Est et, notamment, de la Gare maritime a permis aux dirigeants de l'IRT de constater le début des travaux.



De g à d : Henri DUPUIS, Directeur Exploitation Commerce du GPMDLR, Eric LEGRIGEIS, Président du Directoire du GPMDLR, Susan SOBA, Directrice de l'IRT et Stéphane FOUASSIN, Président de l'IRT

Contacts presse :

Grand Port Maritime De La Réunion
Géraldine PALAMA, Responsable Communication
06 93 88 98 46 - geraldine.palama@reunion.port.fr

Île de La Réunion Tourisme
Denis FERAUD, Attaché de presse
06 92 38 53 97 - d.feraud@reunion.fr